

NEWSLETTERS EDITION 15 SEPTEMBRE 2023

VALEURS AJOUTÉES

le Mag des Entreprises

4th Urban Agri World
21 - 22 Septembre 2023

JOSEPHINE FAVRE

Presidente de L'AAVF

Association Africaine de l'agriculture Verticale

Bénéficiez désormais de :

- L'exonération patente sur 2 ans
- L'exonération de 50% d'impôts sur le bénéfice lors du montage de votre DSF
- Exonérations partielles ou totales d'impôts et taxes
- 04 séminaires de formation gratuite
- L'étude de faisabilité et accompagnement à la création d'Entreprise

Inscrivez-vous simplement au Centre de Gestion Agréé CGA FISCAL.COM pour la garantie de tous ces avantages.

 **Douala**

 **+237 653 782 840 / 670 058 106**

 **Yaoundé**

 **+237 697 082 693 / 670 058 106**

